

Le contrôle parental



Premier partenaire de votre réussite





Avant d'installer ou de programmer un logiciel de contrôle parental, le mieux est d'expliquer à vos enfants quelles sont les règles de la navigation sur internet et les risques auxquels ils pourraient être exposés. Ce type de logiciel doit seulement être considéré comme un outil d'aide pour l'éducation aux médias.

1 numéro de téléphone

Net Ecoute Famille
0820 200 000
du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00

3 sites internet

pour en savoir plus
www.e-enfance.org
www.internetsanscrainte.fr
www.collectifciem.com

Si vous avez des enfants d'âge différent, vous devez créer des comptes différents pour chaque enfant afin de pouvoir personnaliser au mieux leur accès à l'ordinateur et à internet (un enfant de 8 ans n'a pas les mêmes besoins et usages qu'un enfant de 13 ans). Il faut aussi que vous-même, vous puissiez les utiliser sans être gêné par le contrôle parental.

Cette fiche a pour objectif de vous fournir quelques éléments de réflexion sur l'utilisation de l'ordinateur et d'internet et sur le rôle que vous, parents, devez jouer dans l'éducation aux médias de vos enfants. Vous trouverez également la présentation du logiciel de contrôle parental disponible dans l'Ordi6o et qui fait partie de Windows Vista.

Autoriser la connexion à internet, que ce soit à partir d'un ordinateur ou désormais d'un téléphone portable, doit faire l'objet d'un échange et d'une discussion pour permettre à chacun d'agir en confiance. En effet, internet permet l'accès à la fois à la plus grande base de connaissances et de ressources qui soit, mais aussi à des contenus choquants ou illicites. Il importe donc d'accompagner vos enfants dans leurs usages.

L'installation d'un logiciel de contrôle parental ne doit pas être ressentie par eux comme une punition ou un manque de confiance mais bien comme un outil pour les protéger, pour leur éviter le choc de certaines images (comme vous le faites pour la télévision où vous ne les autorisez pas à regarder tous les programmes), d'être victimes de personnes malintentionnées, ou bien encore de passer trop de temps devant l'ordinateur au détriment d'autres activités.

Il s'agit de faire comprendre à vos enfants que si vous leur permettez de naviguer sur internet, vous exigez néanmoins qu'ils soient protégés. Exactement comme s'ils souhaitaient pratiquer la voile, vous exigeriez qu'ils portent un gilet de sauvetage et qu'ils connaissent les règles de la navigation.



Qu'est-ce qu'un logiciel

de contrôle parental ?

Un logiciel de contrôle parental est un logiciel que vous pouvez installer sur l'ordinateur familial ou sur celui de votre enfant, protégé par un mot de passe que vous choisissez, qui va fonctionner dès le démarrage de la machine et que vous allez pouvoir paramétrer (c'est-à-dire mettre en fonctionnement et adapter) en fonction des limites que vous souhaitez fixer.

Il permet :

- le contrôle des horaires d'utilisation de l'ordinateur,
- de l'activité sur l'ordinateur,
- et de la navigation sur Internet

Consultez la fiche relative au Contrôle parental de Windows Vista présent dans votre Ordi6o.

Possibilité de fixer des limites horaires

Vous avez la possibilité de fixer des limites horaires dans l'utilisation de l'ordinateur.

Vous pouvez par exemple limiter :

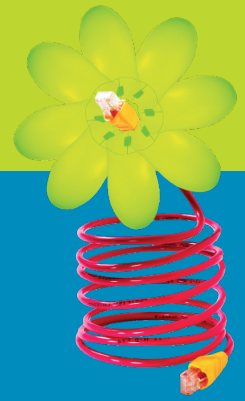
- l'utilisation de tel ou tel logiciel (jeux vidéo, navigateurs internet, chat, messagerie, ...)
- l'utilisation de la connexion à internet
- l'utilisation de l'ordinateur (l'ordinateur s'éteint automatiquement quand l'enfant a dépassé le temps imparti ou quand il est en dehors de la plage horaire autorisée par les parents)

Possibilité d'interdire l'accès à des sites sensibles du web

Vous bloquez ainsi l'accès à certains sites déconseillés ou choquants pour les enfants, mais rien ne remplacera les mises en garde et la vigilance, car **vous ne pourrez pas assurer un blocage à 100%**.

L'interdiction d'accès à certains sites se fait en fonction de l'âge de votre enfant, en sélectionnant le profil Enfant ou Ados.

- Vous pouvez ainsi interdire des mots-clés : le logiciel interdit l'accès toute page contenant un ou plusieurs mots clés établis dans une liste (par exemple : sexe, xxx...). Ce n'est pas totalement efficace et il y aura toujours des pages qui vont passer au travers car elles sont dans une autre langue ou ne contiennent pas les mots clés mais des images.
- Vous pouvez définir une liste de sites interdits (liste noire), généralement mise à jour à chaque connexion par le logiciel. Mais là aussi vous ne pouvez pas espérer bloquer tous les sites étant donné le nombre de sites mis en ligne chaque jour. Avec le contrôle parental de Windows Vista, ce sera à vous d'établir cette liste.
- Vous pouvez identifier une liste de sites autorisés (liste blanche). Méthode plus sûre mais très restrictive car elle peut bloquer votre enfant lors de ses recherches pour son travail scolaire par exemple. Avec le contrôle parental de Windows Vista, ce sera à vous d'établir cette liste.



1 site internet

pour en savoir plus sur la classification des jeux vidéos
www.pegi.info/fr

Pour un usage responsable et citoyen de l'internet, lire le Guide utilisateur Ordi6o ainsi que la convention de mise à disposition.

A noter

Aujourd'hui, tous les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) proposent un logiciel de contrôle parental gratuit. Vous en trouverez une présentation et un comparatif sur :
www.e-enfance.org

Ils vous proposent des listes blanches et noires constituées auxquelles vous pourrez ajouter des sites internet ou en supprimer.

Vous disposez également d'une aide pour le mettre en place auprès de votre FAI ou de Net Ecoute Famille.